

Communiqué de presse

Le Conseil départemental, Territoire d'Énergie 64, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne s'associent pour recapitaliser la SEM ENR 64 afin d'accompagner la transition énergétique en Pyrénées-Atlantiques

Bayonne, le 26 octobre 2023

● Une mobilisation d'acteurs publics et privés pour répondre aux défis de la transition énergétique dans les Pyrénées-Atlantiques

L'évolution du climat est une réalité. Le dérèglement climatique qui se traduit par une augmentation rapide des températures sur terre ou en mer, par une élévation du niveau des océans et des catastrophes naturelles marquées par leur amplitude et leur répétition, avec un impact sans précédent sur les populations concernées, rappelle quotidiennement la nécessité impérieuse de limiter les émissions de gaz à effet de serre qui sont, depuis le début de l'ère industrielle, à l'origine de ces déséquilibres.

Territoire d'Énergie 64 est autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur l'ensemble de ses communes adhérentes. Partenaire privilégié des élus locaux, le syndicat exerce également des compétences dans les domaines de la distribution gazière, de l'éclairage public, des réseaux téléphoniques, de la transition énergétique et du développement de projets de production d'énergie renouvelable.

La SEM EnR 64 a été créée en 2019 pour répondre aux objectifs fixés par la feuille de route régionale pour la transition énergétique. Elle a pour missions principales de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant notamment les énergies renouvelables. Elle permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Territoire d'Énergie 64, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne s'associent pour augmenter le capital de la SEM EnR 64.

L'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 passe inévitablement par la diminution des consommations et par la production d'énergie renouvelable, en remplacement des énergies fossiles.

La question de l'utilisation et de la maîtrise de l'énergie produite est donc très importante et il convient de privilégier, notamment pour des questions d'acceptabilité des équipements, une production locale à destination de la population locale par :

- l'autoconsommation individuelle, à savoir l'utilisation de l'énergie produite dans le bâtiment, par le bâtiment et vente du surplus sur le réseau,
- l'autoconsommation collective patrimoniale. Dans un périmètre de 2 km, il est possible pour un même propriétaire qu'un bâtiment producteur alimente un bâtiment consommateur. De telles boucles patrimoniales sont tout à fait réalisables, par exemple, sur les secteurs de Pau et de Bayonne à partir du patrimoine bâti.

- l'autoconsommation collective. Dans un périmètre de 2 km (20 km par dérogation), il est possible que plusieurs producteurs et plusieurs consommateurs s'allient au sein d'une structure juridique. Les collèges, propriété du conseil départemental, qui pourront produire beaucoup l'été à un moment où ils ne consomment pas sont des éléments déterminants en zone rurale pour encourager la mise en place de telles organisations.

● Un apport de plus de 3 millions d'euros pour soutenir de nouveaux projets dans les Pyrénées-Atlantiques

Aujourd'hui capitalisée à 2,1 millions d'euros, la SEM a besoin d'une augmentation de capital pour accélérer son déploiement sur les Pyrénées-Atlantiques et ainsi de diversifier le mix énergétique du territoire.

Après l'augmentation de capital prévue de 3,1 millions d'euros, la SEM EnR 64 bénéficiera d'un capital de 5,2 millions d'euros pour accompagner les projets sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques et travaillera en synergie avec les acteurs du territoire pour décupler l'action en faveur de la transition énergétique.

L'augmentation de capital sera effective au premier semestre 2024. Les actionnaires d'EnR64 actent, via la signature d'un protocole d'accord, la volonté d'agir ensemble aujourd'hui pour un futur plus vertueux demain.

À propos d'EnR64

Créée en 2019 à l'initiative de TE64, EnR64 est une société d'économie mixte (capital détenu par des actionnaires publics et privés) qui a pour vocation de porter et de développer des projets d'énergies renouvelables sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Son statut majoritairement public lui permet d'être un acteur privilégié des collectivités locales afin de s'assurer que les retombées de ces projets (financières et environnementales) bénéficient effectivement aux territoires.

À propos de Territoire d'Énergie 64 :

Créé en 1949 par arrêté préfectoral, le Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA), devenu depuis septembre 2022 Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques (TE 64), avait alors pour mission de traiter toutes les questions relatives à l'électrification rurale, à une époque où la reconstruction du pays était une priorité.

TE 64 regroupe aujourd'hui les 546 communes des Pyrénées-Atlantiques, ce qui en fait la principale structure intercommunale du département.

Avec un budget annuel de plus de 88 millions d'euros, il est aujourd'hui au cœur de toutes les problématiques énergétiques territoriales et travaille en collaboration avec de nombreux partenaires : L'État, la Région, le Département, les EPCI, l'ADEME, la Banque des Territoires, les associations de consommateurs, ENEDIS, GRDF, plusieurs distributeurs de gaz propane, de nombreuses entreprises de réseau basco-béarnaises.

À propos du Conseil départemental :

Le Département 64 est engagé depuis longtemps dans la bataille des transitions. Il vient d'ailleurs de franchir une étape importante, celle d'une stratégie bas carbone départementale. Une stratégie non pas pensée en chambre, dans « son coin », mais bien une stratégie partenariale, construite dans un dialogue permanent avec les intercommunalités. Car la démarche du Conseil départemental n'est pas de faire à la place de, de vouloir faire mieux que, s'occuper de tout et donc de rien. La démarche est de regarder avec les partenaires là où l'institution départementale est la plus utile. Là où ses interventions viendront apporter une transformation massive. A l'instar de l'accord de principe pour entrer dans la société d'économie mixte ENR64, émanation du syndicat d'électrification, qui portera dans les prochains mois des projets importants de production d'énergie propre sur les bâtiments publics.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

À propos du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

En tant que 1er financeur des énergies renouvelables du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne (CAPG) s'inscrit depuis 2009 au cœur de la transition énergétique du territoire.

Face à cet enjeu majeur tant au niveau environnemental que pour l'attractivité future du territoire, la filiale CAPG Énergies Nouvelles (CAPGEN) a été créée pour développer et soutenir, tant au plan capitalistique que technique, les nouveaux projets d'énergie renouvelable sur le territoire.

Avec une ambition et une responsabilité : ensemble, donner une énergie nouvelle au territoire.

Contacts presse :

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07

 [@BdT_NAquitaine](https://twitter.com/BdT_NAquitaine)

TE 64 :

Serge Bordenave : s.bordenave@te64.fr – 06 25 63 02 46

ENR64 :

Stéphane Castet : s.castet@enr64.fr – 06 17 05 60 90

Crédit Agricole Pyrénées Gascogne :

Jean-Paul Mestrot : Jean-Paul.MESTROT@ca-pyrenees-gascogne.fr - 06 78 54 21 38

Conseil départemental 64 :

David HAURE : david.haure@le64.fr